

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 novembre 2024 à 18h30

N°DCM2024.11.27/16

Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal - 3ème étage
Président : M. Pierrick DUCIMETIERE, Maire de LA ROCHE-SUR-FORON
Secrétaire de séance : M. Thierry Alain BETHAZ
Rapporteur : Mme Nadège CHATEL

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Pierrick DUCIMETIERE, Sandrine BERGUERRE BUISSON, Claude THABUIS, Thierry Alain BETHAZ, Saïda HADDOUR, Marc LOCATELLI, Corinne FAVRE-ROCHEX, Théo LOMBARD, Laurence POTIER GABRION, Jean-Pierre GENIN, Sylvie CHARNAUD, Catherine COLLOMB, Zekai YAVUZES, Pascal MEYNENT, Nadège CHATEL, Patrice JUPILLE, Sébastien COTTET, Sonia MOKEDDEM, Taylor DEVOUASSOUX, Yves MINO, Benoît CHAMBOURDON, Marie FISCHER, Nicolas ORSIER, Jean-François VILLER, Nicole RANNARD, Patrice CONTAT, Virginie DANG VAN SUNG, Michel LANGLET

Excusés avec procuration : Martine HOSSELIN THIEBAUD (Procuration à P. DUCIMETIERE), Sylvie SERMONDADAZ (Procuration à S. COTTET), Christelle ITNAC (Procuration à Laurence POTIER GABRION), Jean-Michel REBET (Procuration à S. BERGUERRE BUISSON), Isabelle BELIN REGARD (Procuration à T. BETHAZ)

Excusés sans procuration : néant

Conseillers votants : trente-trois.

Objet : Mise à jour du règlement intérieur de la médiathèque

Le règlement intérieur actuel encadrant le fonctionnement du service Médiathèque a été modifié et adopté par délibération du Conseil municipal le 24 novembre 2021, au sujet, principalement, des conditions et durées des prêts, dont le prêt des jeux de société.

Depuis, les conditions des prêts des abonnements « CLASSE, COLLECTIVITE et ASSISTANTES MATERNELLES » ont évolué et celles-ci doivent être formalisées dans le règlement.

Par ailleurs, des points d'usage sont ajoutés ou reformulés afin que les équipes de la médiathèque puisse faire des rappels au règlement, si nécessaires, en termes de comportement, de soin apportés aux documents et de retard dans le retour de ceux-ci.

Enfin, le préambule du règlement fait un rappel à la loi Robert, loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

Vu la délibération n°2021.11.24/14, modifiant le règlement intérieur de la Médiathèque,

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique,

Vu le projet de modification du règlement intérieur de la Médiathèque en annexe,

Considérant l'intérêt de mettre à jour le règlement de la médiathèque afin de faciliter les usages et l'accès au service,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** la modification du règlement intérieur de la Médiathèque ;
- **PRECISE** que celui-ci entre en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2024.

Le Maire de La Roche Sur Foron
Certifie que la publication prévue
aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
a été effectuée le 3 décembre 2024
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 27 novembre 2024

Le Secrétaire de séance
M. Thierry Alain BETHAZ

Le Maire,
Pierrick DUCIMETIERE

